Comité de Quartier Brivazac-Candau

Comité de Quartier Brivazac-Candau
Note sur les travaux de voirie

I - Préambule

Chaque année, le comité de quartier sollicite l'ensemble des habitants du quartier lors de sa campagne d'adhésions. C'est l'occasion de recueillir leurs points de vue sur leur vie dans le quartier.

Leurs avis portent sur différents sujets comme les liens avec leurs voisins, les animations, le cadre de vie et donc en particulier la voirie.

Le comité fait donc chaque année un bilan de ces retours afin, d'une part, d'agir conformément à ces retours et, d'autre part, d'améliorer ses actions.

L'annexe 1 de cette note reprend l'ensemble des commentaires que nous ont fait les riverains du quartier de 2012 à 2019 (la campagne d'adhésions n'a pas eu lieu en 2020).

L'analyse ci-dessous fait un bilan de ces commentaires en y ajoutant des éléments débattus en réunion de Conseil d'Administration.

II - Analyse des commentaires :

Les commentaires peuvent se répartir en 2 catégories :

1) remarques générales qui n'identifient pas un endroit précis du quartier mais identifient néanmoins un besoin des usagers de la voirie, souvent un besoin de sécurité et de confort d'usage.
2) demandes d'aménagements spécifiques qui identifient des lieux précis du quartier où des solutions (plus ou moins lourdes) doivent être mises en place.

1) remarques d'ordre générales :

- Entretien autour de la voie SNCF que ce soit les fossés aux abords du pont de la rue du Bas Brion (problèmes de salubrité : moustiques, rats) ou le talus sur l'avenue de Candau vers l'intersection avec la rue du Pont du Chiquet (problème de sécurité avec ronces sur les trottoirs) ;
- Problèmes d'écoulement des eaux de pluie en plusieurs endroits dans le quartier, liés souvent avec des problèmes de ravinements des trottoirs qui ne sont pas revêtus de bitume ;
- Utilisation des trottoirs dont l'utilisation est gênée voire empêchée par des stationnements de véhicules, des poteaux mal placés ou encore une absence d'entretien des riverains (privés ou pouvoirs publics) ;
- La vitesse, ressentie comme excessive, des voitures notamment avenue de Candau, avenue Phénix Haut Brion, avenue de Brivazac, avenue des Echoppes, avenue Fanning Lafontaine et rue du bas Brion.
- L'implantation récente de poteaux rue des Chênes et avenue des Echoppes (à priori pour la fibre mais le comité n'a pas été prévenu) sur des trottoirs déjà bien encombrés notamment par d'autres poteaux.

2) Demandes d'aménagement (ou de solutions) spécifiques :

- Autour du restaurant « Saïbadi » (voir photos en annexe 2) : le stationnement anarchique pose des problèmes d'accès au rond-point en toute sécurité. La situation est particulièrement dangereuse de nuit. Les véhicules stationnés sur le rond-point laissent leurs feux. En arrivant

avenue des Echoppes, on est obligé de s'engager sur le rond point totalement en aveugle. La police municipale, est régulièrement prévenue du problème.
Par ailleurs, aucune poubelle n'étant installée autour du restaurant, les clients ont tendance à se délester des emballages dans les caniveaux (voir photo).

- Intersection de l'avenue de Brivazac et de l'avenue du Rond Point : d'une part, le stationnement interdit de véhicules sur l'avenue de Brivazac masque la visibilité aux cyclistes pour reprendre le contresens cyclable (voir photo en annexe 3). D'autre part, au stop, les automobilistes ont une mauvaise visibilité sur la piste cyclable qui longe l'avenue du Rond Point.
- Intersection de l'avenue Fanning Lafontaine et de l'avenue du Rond Point : Le stop n'étant pas toujours respecté, cette intersection ne suffit pas à casser la vitesse des véhicules circulant sur l'avenue Fanning Lafontaine. Par ailleurs, les véhicules venant de l'avenue du Rond Point et qui s'engagent trop rapidement à droite sur l'avenue Fanning Lafontaine, peuvent être dangereux pour les cyclistes qui remontent le contre sens cyclable autorisé,
- Intersection de l'avenue Fanning Lafontaine et de l'avenue Schweitzer : La traversée cyclable et piétonne doit être protégée au niveau du stop (plusieurs accidents nous ont été signalés) ;
- Intersection de la rue des Chênes et de l'avenue de Candau : Au stop, la visibilité n'est pas optimale. De la rue des Chênes, il peut parfois être difficile d'accéder à l'avenue de Candau sur laquelle les voitures roulent vite.
- Intersection de la rue Chiquet Brion et de l'avenue de Candau : Même type de difficultés que le point précédent avec la difficulté supplémentaire du passage piétons à l'intersection.
- Rue des Chêne : Le profil de la rue pose des difficultés aux riverains pour se garer. Par ailleurs, l'état des trottoirs (étroits et encombrés notamment de poteaux, mal entretenus) n'offre pas la sécurité voulue aux nombreux piétons qui l'empruntent.
  Une restructuration de cette rue est nécessaire.
  Le 15 juin 2018, le comité de quartier avait proposé une réunion publique aux riverains et utilisateurs de cette rue. Un compte rendu et un courrier avait été envoyés à la mairie sans réponse à ce jour (voir annexe 4).
- Rue du Bas Brion : cette rue est très empruntée (elle dessert le magasin Leclerc et se situe sur un axe Domaine Universitaire-Mérignac). Elle est étroite et les trottoirs, par endroit, sont très peu praticables. Depuis de nombreuses années, les riverains de cette rue se plaignent de la vitesse excessive des voitures.
  Une solution doit être mise en place, en lien avec la rue des Chêne.
- Sortie de l'école avenue de Brivazac : Aux heures de sorties des écoles, la situation est confuse et dangereuse pour les élèves à cause des voitures plus ou moins bien stationnées des parents qui attendent leurs enfants, le bus qui n'ont que très peu de place pour manœuvrer ou encore les cyclistes qui remontent à contresens. Est-il possible d'envisager la présence d'un agent pour régler la circulation ?
- Avenue de Candau, au niveau de l'intersection avec l'avenue du Chiquet : l'état des trottoirs les rendent difficilement praticables notamment côté paires. A cet endroit, les trottoirs sont étroits, encombrés (sur à peine 20mètres de longueur: 2 poteaux bétons + 2 panneaux d'indications + 1 feu piétons). De plus, ils ne sont revêtus que de calcaire.

****
****
***

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexes :

Annexe 1 : Commentaires des habitants depuis 2012

Annexe 2 : 4 photos stationnements autour du restaurant Saïbadi

Annexe 3 : 1 photo stationnements à l'intersection de l'avenue de Brivazac et de l'avenue du Rond Point

Annexe 4 : Réunion rue des Chênes du 15 juin 2018

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 1

Comité de quartier Brivazac-Candau

Commentaires des habitants sur les problèmes de voirie recueillis lors des campagnes d'adhésions depuis 2012

Avenue de Candau

1. 2019 : mise en place d'un miroir pour la sortie des véhicules, véhicules mal garés
2. 2012 : pb d'innondation lors des orages
3. 2016 : pb stationnement sur les trottoirs
4. 2014 : pb d'innondation
5. 2016: PV voitures sur trottoirs; barrière côté enfants au fossé Bois des Roses / 2017 : vitesse voitures / 2018 : trottoirs pas nettoyés + pourquoi la mairie ne passe plus pour brûler les trottoirs - dégradation générale du quartier pour les personnes à mobilité réduite (haies non taillées donc impossible de circuler avec une poussette, poubelles qui restent sur le trottoir - fossé Bois des Roses pas entretenu - suppression du feu Candau-Echoppes dangereux sauf pour les bus qui sont obligés de ralentir
6. 2017 : suppression feu Echoppes/candau, infrastructure, coussins berlinois ne plaisent pas aux pompiers ou aux ambulances / 2018 : problème des avions
7. 2019 : nouveau rond point dangereux
8. 2016 : stationnements sur les trottoirs / 2019 : av. Fanning Lafontaine, faire un bec sur le trottoirs pour empêcher de prendre le sens interdit
9. 2012 : détritus sur talus SNCF
10. 2016 : circulation la nuit, radar pédagogique ?
11. 2016 : nettoyage fossés SNCF
12. 2019 : circulation trop rapide av. de Candau, demande les résultats du radar pédagogique
13. 2016 : nettoyage fossés SNCF
14. 2015 : trottoirs impraticables /2018-2019 : défaut d'entretien des trottoirs et du talus SNCF

Rue du professeur Esclangon

1. rond point Peybouquet dangereux / terre plein central av. de Candau
2. 2011 : pb trottoirs

Rue du Cdt Lherminier

1. 2013 : pb d'eau pluviale au fond de la raquette
2. 2012 : bus double bruyant - quand aura lieu la réfection des trottoirs ?
3. 2014 : entrée-contre-pente; arbres abîmés suite travaux

Rue Marc Sangnier

1. 2013/2012 : mettre la rue en sens unique + élagage des arbres
2. 2017 : s'interroge sur les contresens cyclables/taille les arbres de la place Piéchaud/carrefour dangereux pour cycliste
3. Rue non entretenue

Rue Léo Valentin

1. trottoirs : évacuation des eaux pluviales et bitume au lieu de calcaire / 2018 : il faut tailler les arbres qui gênent les fils électriques (Domofrance)
2. 2016 : pb stop av. Fanning Lafontaine-Schweitzer : passage piétons-cyclistes

Passage Baron Sarget

1. 2014 : pas de canalisation eaux pluviales / 2019:vitesse des voitures sur av. de Candau vers les vignes

Rue G. Brassens

1. 2018 : vitesse devant les vignes
2. 2014 : attention à la sortie du lotissement sur av. de Candau
3. 2018 : vitesse excessive sur av de Candau au niveau des ronds-points

Avenue Fanning Lafontaine

1. 2019 : stationnements et densification
2. 2012 : pb de stationnements de plus en plus importants / 2017 : attention aux écoulements d'égouts
3. 2018 : nouveau - écoulement des eaux
4. 2012 : trottoirs encombrés par arbustes non taillés, pb de tapage nocturne sur le parking de la clinique
5. 2012 : contresens cyclables dangereux
6. Pb de stationnement sur trottoirs
7. 2016 : souligne le besoin d'enterrer les réseaux
8. 2017, 2019 : vitesse des véhicules y compris les bus

Avenue du Rond Point

1. 2019 : a relancé la mairie sur l'entretien des trottoirs devant chez soi
2. 2018 : éclairage publique
3. 2019 : trous dans la chaussée près de l'arrêt de bus
4. 2012 : stop pas respecté
5. 2018 : propreté des trottoirs (crottes de chiens)
6. 2017 : revêtement trottoirs / 2018 : eau sur les trottoirs => enrobé => évacuation eaux pluviales - des personnes montent sur les toits terrasse de résidence en face / 2019 : voir réseau d'échanges de compétences dans le quartier
7. 2012 : Opposé suppression tourne à gauche à Zyke / 2019 : pourquoi les trottoirs ne sont pas faits sur av. du Rond Point, les travaux av. Marc Desbats trop longs, circulation vélo trop dangereuse
8. 2016 : Container fait angle mort
9. 2014 : sécuriser l'intersection Brivazac/rond point avec ralentisseur
10. 2016 : stationnements

Rue Charcot

1. 2017 : luminosité dans la rue
2. 2018 : demande radar pédagogique entre les 2 ronds points de l'av. Schweitzer, pour diminuer la vitesse des voitures (moins de bruit et de pollution)
3. 2019 : éclairage public de faible intensité

Avenue des Echoppes

1. 2011 : problème de parking, Contre la suppression du feu (Candau/Echoppes) / 2019 : contresens des voitures à cause du rond point.
2. 2019 : Rond point pas beau, stop au bout de la rue pas respecté, faire bande rugueuse pour ralentir les voiture avant le rond point, nettoyage du fossé SNCF
3. 2016 : stationnements; surcapacité de construction (trop de betonnage); mauvaise évacuation des eaux pluviales; mauvais état de la chaussée sur av. de Echoppes notamment à cause du bas / 2018 : rond point Candau-Echoppes dangereux - pourquoi pas une zone 30 ?
4. Vitesse élevée au feu
5. 2016 : centre PJJ mieux/2019 : nettoyage autour du restau rapide, non respect des débordements de végétation
6. 2014 : stationnement sur le trottoir le long de l'école
7. 2015 : trottoirs à bitumer/2016 : pb stationnements écoles
8. 2016 : pb de stationnements école
9. 2016 : pb d'incivilités au bois des roses / 2018 : pb de propreté de la rue
10. 2018 : état des trottoirs – inquiètes des avions
11. Stationnement gênant
12. 2016 : très mécontent du centre PJJ, pb de stationnements

Avenue Phénix Haut Brion

1. 2016 : vitesse dans la rue malgré le rond point
2. 2018 : stationnements et propriété des rues
3. difficulté à rentrer à cause des voitures mal garées.
4. trouve contresens vélo positif / 2019 : attention : accident au stop vélo sur le contresens av. Fanning Lafontaine
5. roule trop vite dans la semaine
6. 2019 : voitures roulent trop vite

Rue du Bas Brion

1. 2015 : Vitesse excessive avec le bruit également / 2017 : demande ralentisseurs / 2018 : N'en veulent pas particulièrement au comité mais c'est un constat généra! : très mécontents, trop de pb non résolus : riverains verbalisés devant chez eux, vitesse excessive (tjs et encore), vélos en sens interdit (il faudrait les inciter à le respecter en passant par la rue des chêne ou Chiquet Brion), stationnements ventouses + employés Leclerc- Ils ont également rencontré B. Grange et lui ont tout dit.
2. 2018 : les avions ne posent pas pb, l'extinction des lumières la nuit n'est pas une bonne chose, pb des stationnements ventouses et des vélos en sens interdit
3. 2016 : stationnements sur les trottoirs difficiles à éviter dans la rue / 2018 : demande de la tolérance pour les stationnements sur le trottoir dans la rue du Bas Brion.
4. 2018 : vitesse excessive, inverser les sens des petits ponts
5. 2016 : vitesse voitures / 2017 : rond point bien / 2018 : trottoirs pas aménagés pour les poussettes
6. 2017 : pb de stationnement, rond point bien

Avenue de Brivazac

1. 2016 : ravinage des trottoirs, vitesse vers l'école/2017 : doute de l'efficacité du comité, pb d'entretien des trottoirs, poteau électrique en bois, armoires (électrique ou téléphonique) tjs ouvertes / 2018 : cambriolages récents
2. 2016 : fréquentation du bois des roses limite / 2017 : vitesses voitures sur les haut de l'avenue, doute de l'intérêt du rond-point sur av de Candau / 2019 : au stop au bout de l'av. de Brivazac, peu de visibilité de la piste cyclable – entretien du terrain du 8 av. de Brivazac (arbre mort risque de tomber
3. 2016/2017 : boîtier téléphonique au début de la rue tjs à moitié ouvert/ 2019 : bac verts, bien
4. 2019 : poteau ligne téléphonique en piteux état – quid de la fibre sur l'avenue
5. 2019 : vitesse excessive sur l'av.
6. 2014-2015 : inquiet sur la densification et la fourniture d'électricité / 2017 : finalement, ça va
7. 2015 : caniveau régulièrement encombré en face et odeurs / 2017 : sécurité au Bois des Roses
8. 2017 : rond point dangereux / 2019 : quid de la fibre sur l'avenue
9. 2016 : places de stationnement incohérentes / 2019 : vitesses des voitures sur l'avenue
10. 2016 : mauvais entretien des trottoirs, présence de rats / 2017 : fils électriques mal entretenus
11. 2017 : vient de se faire cambrioler (qq jours avant), pb des voitures ventouses / 2018 : pb de stationnements
12. 2017 : nettoyage du chemin du Bois des Roses / 2018 : idem
13. 2017 : contresens cyclable dangereux / 2018 : nettoyages chemin Bois de Roses, certains riverains s'approprient les places de stationnement dans la rue
14. 2018 : pas contents des ronds points

Rue des Chênes

1. 2018 : pb de stationnements, état des trottoirs, pb des poubelles
2. 2018 : ronds points biens, pb des camions qui s'avancent jusqu'au pont par la rue du Bas Brion
3. 2018 : ronds points trop grands ! / 2019 : stationnement anarchique
4. 2016 : trottoirs pas entretenus / 2017 : inquiet de la construction en face
5. 2019 : trottoirs à réaménager – aimerait connaître les fréquences de passage de la balayeuse
6. 2015 : la remontée de la rue est dangereuse et vitesse rue du Bas Brion / 2019 : stop sur av. de Candau, dangereux car peu de visibilité
7. 2017 : vitesse rue du Bas Brion , sortie rue des Chênes sur Candau
8. 2013 : microgiratoires av. de Candau inutiles et peu visibles
9. 2015 : sortie sur av. de Candau dangereuse / 2017 et 2018 : inquiet sur les travaux de construction à côté qui mettent sa maison en danger
10. 2013 : stationnements difficiles mais que faire ? / 2018 : propose le stationnement sur un seul côté
11. 2014 : mauvaise visibilité pour sortir de la rue des chênes sur av. de Candau / 2016 : trottoirs à nouveau cassé
12. 2016 : sortie difficile sur av. de Candau

Rue Chiquet Brion

1. 2017 : passage piétons sur av. Candau mal vu, il faut ralentir les voitures - Pour les stationnements, le marquage au sol serait préférable plutôt qu'alterné
2. 2014 : signale des 2 roues à contresens et mauvaise visibilité en sortie sur l'av. de Candau / 2017 : vitesse
3. nettoyage fossé, ramassage détritus, talus SNCF
4. nettoyage sous le pont / 2015 : nettoyage du fossé
5. 2016 : plaque de rue disparue, entretien fossé SNCF / 2017 : passage piétons au niveau du nouveau rond point, sortie sur av. de Candau, signalisation du pont pour les poids lourds
6. 2014 : passage piétons à déplacer av de Candau et voitures à contresens / 2015 : vitesse avenue de Candau/2019 : où en est la fibre ? - avions gênants
7. 2016 : sortie de la rue Chiquet Brion sur av. de Candau peu de visibilité

Rue des Bengalines

1. 2018 : garage inondé, nettoyage des fossés
2. 2018 : pb d'écoulement des eaux du fossé à l'arrière, moustiques tigres/2019 : nettoyage des fossés, buses bouchées, mauvais entretien du city stade
3. 2018 : crottes de chiens, entretien des trottoirs/2019 : trottoirs vers le centre ville à améliorer

Rue Frédéric Dard

1. 2014 : rien pour garder les enfants / 2018 : visite de la voiture car plus de lumière la nuit ? / 2019 : éclairage nocturne, déménage en novembre

Rue des Roses

1. ralentisseur rue des roses

Rue Georges Simenon

1. 2017 : faire vérifier le ralentisseur côté droit en venant du centre ville (affaissement)
2. 2017 : surpris par le rond point / 2018 : difficultés à sortir du lotissement
3. 2018 : entretien des trottoirs

Rue Louis Armand

1. 2017 : pb de voirie (caniveau); pb éclairage

Rue Louis Braille

1. 2014 : pb de stationnements aux abords de la salle de quartier lors des activités
2. 2010 : trottoirs en mauvais état

Résidence Brivazac

1. 2019 : av. Marc Desbat mal réalisée (flaques d'eau) – nettoyage autour du fastfood à côté de l'école
2. 2019 : état autour des récup verres

Desbats (Marc)

1. 2015 : demande requalification de la rue Marc Desbat

Escabelle

1. 2017 : écoulement au rond point
2. 2019 : mauvais éclairage à Doyen Bru, pas assez de commerces dans D.U., s'il reste pourrait être intéressé

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 2

stationnements autour du restaurant Saïbadi

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 2

stationnements autour du restaurant Saïbadi

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 2

stationnements autour du restaurant Saïbadi

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 3 :

stationnements à l'intersection de l'avenue de Brivazac et de l'avenue du Rond Point

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Annexe 4

Notes de la réunion de la rue des Chênes du 15 juin 2018

Cyclistes

Rue du Bas Brion considérée comme dangereuse, préfèrent prendre rue des Chênes : demandent autorisation double sens pour cyclistes.
Riverains observent que beaucoup de vélos circulent à contresens.
Virage considéré comme dangereux

Piétons - trottoirs

Le sol des trottoirs est minable et a un trop fort dévers. Difficultés pour tous les éléments roulants.
Il y a des poteaux qui gênent et des haies qui débordent. Rappeler aux riverains qu'ils ont le devoir de nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez eux.
Penser aux poubelles qui encombrent temporairement.

Stationnement

Jamais de place, trop de riverains pouvant entrer leur voiture sur leur terrain la laissent dans la rue.
Les jours de bascule du stationnement bilatéral alterné sont difficiles.
Un autre rythme de changement serait-il possible ?
Stratégie ces jours-là : stationnement à cheval sur les trottoirs.
Attention aux gênes des voitures stationnées sur rue pour ceux qui veulent sortir leurs voitures de leur terrain.
Si on trace les places au sol, cela va réduire le nombre de stationnement potentiel sur la rue.
Si on choisit de n'autoriser le stationnement que d'un seul côté, choisir celui qui offre le plus de places.
On pourrait peut-être figer les places pour former des basculements de l'axe de la chaussée (chicane).
Cela pourrait contribuer à réduire la vitesse sans avoir besoin de ralentisseurs.
Il faudrait connaître le calendrier de passage de la balayeuse.
Agir sur les comportements et mentalités :
- Il est anormal que les riverains considèrent que la rue devant leur parcelle est une espace qui leur est réservé pour stationner leur véhicule
- Il est anormal qu'ils reprochent à des voisins ou visiteurs de stationner devant chez eux
- Il est d'autant plus anormal qu'ils dégradent les véhicules inconnus garés devant chez eux.

Circulation voitures

Il n'y a pas de souci de vitesse excessive en rue des Chênes.
Vitesse excessive en rue Bas Brion. La réduire rue Bas Brion. ⌊ si rue Bas Brion sécurisée pour les cyclistes, pas besoin de contre-sens cycliste en rue des Chênes qui est étroite pour ce dispositif.
Mauvaise visibilité dans le virage restreindre éventuellement le stationnement au niveau du virage.
Sortie de la rue des chênes sur l'avenue de Candau difficile car manque de visibilité.
Zone de partage est ressenti comme négatif.

Comité de Quartier Brivazac-Candau

Comité de Quartier Brivazac-Candau
37 avenue de Candau
33600 PESSAC
cqbc33@gmail.com

Monsieur le Maire
HOTEL DE VILLE
Place de Vème république
33600 PESSAC

Pessac, le 27 juillet 2018

Objet : Aménagement rue des chênes

Monsieur le maire,

Pour faire suite à notre rencontre avec les habitants de la rue des Chênes concernant un aménagement programmé au plan triennal, nous vous prions de trouver un résumé des observations portées à notre connaissance.

Le constat est posé du mauvais état et du dévers important des trottoirs. Les piétons empruntent la chaussée pour circuler.

Des vélos circulent à contre-sens dans cette voie pour éviter d'emprunter la rue du Bas Brion, plus dangereuse de leur point de vue. Cependant, la circulation s'organise tant bien que mal, sauf dans le virage où le danger dû au manque de visibilité est clairement ressenti.

Pour les voitures, le stationnement, hormis quelques difficultés liées à l'alternat mensuel, ne semble pas, de l'avis des riverains, nécessiter de modifications. La crainte de perdre quelques emplacements est même évoquée.

La circulation des voitures s'effectue à vitesse raisonnable avec une entrée dans la rue un peu rapide liée à la circulation de la rue du Bas-Brion. La sortie sur l'avenue de Candau reste difficile en raison du manque de visibilité.

En conclusion, la réfection des trottoirs semble nécessaire pour le cheminement piéton. Le contre-sens cyclable actuellement observé pourrait peut-être être évité si la rue du Bas-Brion présentait une sécurité plus grande pour les cyclistes. Un aménagement complémentaire de cette même rue permettrait de mieux réguler l'entrée dans cette rue.

Les habitants souhaitent vivement une concertation active sur un projet d'aménagement global qui ne se limiterait pas à la rue des Chênes.

Nous nous tenons à votre disposition pour nous accorder sur les objectifs liés à ce projet et nous vous prions de trouver, monsieur le maire, l'expression de notre sincère considération.

Le Président

Jean Paul Messé